

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H01BASE

H01 MATIN

SC01.001	fréquence: LM-JV----- Transporteur: CAT-TIV	
SC01.001	VIEUX VY SUR COUESNON	7:16
SC01.004	ST CHRISTOPHE DE VALAINS PL. DU TAILLEUR	7:23
SC01.102	MEZIERES SUR COUESNON LA VILLE OLIVIER	7:35
SC01.00B	MEZIERES SUR COUESNON LA LOUISNAIS	7:42
SC01.055	MEZIERES SUR COUESNON LA SELLE	7:45
SC01.008	MEZIERES SUR COUESNON LA BOUEXIERE	7:46
SC01.072	MEZIERES SUR COUESNON LE PLESSIX	7:48
SC01.011	MEZIERES SUR COUESNON CENTRE	7:57
SC01.04Q	MEZIERES SUR COUESNON LA ROUELLIERE	8:00
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	8:09
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

H01BASE

H01 16H40

MISE EN PLACE AU COLLEGE STE ANNE A 16H30 - 2ÈME VAGUE

SC01.701	fréquence: LM-JV----- Transporteur: CAT-TIV	
0940.000	ST AUBIN DU CORMIER LEPA LA RENCONTRE	16:28
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	16:35
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	16:38
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
SC01.04Q	MEZIERES SUR COUESNON LA ROUELLIERE	16:46
SC01.011	MEZIERES SUR COUESNON CENTRE	16:55
SC01.072	MEZIERES SUR COUESNON LE PLESSIX	17:02
SC01.008	MEZIERES SUR COUESNON LA BOUEXIERE	17:07
SC01.055	MEZIERES SUR COUESNON LA SELLE	17:08
SC01.00B	MEZIERES SUR COUESNON LA LOUISNAIS	17:11
SC01.102	MEZIERES SUR COUESNON LA VILLE OLIVIER	17:14
SC01.004	ST CHRISTOPHE DE VALAINS PL. DU TAILLEUR	17:26
SC01.001	VIEUX VY SUR COUESNON	17:32

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H01MER

H01 MATIN

SC01.001	fréquence: --E----- Transporteur: CAT-TIV	
SC01.001	VIEUX VY SUR COUESNON	7:16
SC01.004	ST CHRISTOPHE DE VALAINS PL. DU TAILLEUR	7:23
SC01.102	MEZIERES SUR COUESNON LA VILLE OLIVIER	7:35
SC01.00B	MEZIERES SUR COUESNON LA LOUISNAIS	7:42
SC01.055	MEZIERES SUR COUESNON LA SELLE	7:45
SC01.008	MEZIERES SUR COUESNON LA BOUEXIERE	7:46
SC01.072	MEZIERES SUR COUESNON LE PLESSIX	7:48
SC01.011	MEZIERES SUR COUESNON CENTRE	7:57
SC01.04Q	MEZIERES SUR COUESNON LA ROUELLIERE	8:00
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	8:09
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

H01MER

H01 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE STE ANNE A 12H30.

DEPART 2ÈME VAGUE

SC01.01M	fréquence: --E----- Transporteur: CAT-TIV	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	12:40
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	12:45
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
SC01.04Q	MEZIERES SUR COUESNON LA ROUELLIERE	12:53
SC01.011	MEZIERES SUR COUESNON CENTRE	13:02
SC01.072	MEZIERES SUR COUESNON LE PLESSIX	13:14
SC01.008	MEZIERES SUR COUESNON LA BOUEXIERE	13:21
SC01.055	MEZIERES SUR COUESNON LA SELLE	13:23
SC01.00B	MEZIERES SUR COUESNON LA LOUISNAIS	13:25
SC01.102	MEZIERES SUR COUESNON LA VILLE OLIVIER	13:28
SC01.004	ST CHRISTOPHE DE VALAINS PL. DU TAILLEUR	13:40
SC01.001	VIEUX VY SUR COUESNON	13:47

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H02BASE

H02 MATIN

	fréquence: LM-JV----- Transporteur: CAT-TIV	
SC01.002		
SC01.057	ST OUEN DES ALLEUX LA TROUSLARDIERE	7:32
SC01.03M	ST OUEN DES ALLEUX LA CROIX COLLIN	7:40
SC01.03N	ST OUEN DES ALLEUX RUE DU CORBEL	7:41
SC01.078	MEZIERES SUR COUESNON LA YAULE	7:48
SC01.087	MEZIERES SUR COUESNON LA ROUELLE	7:49
SC01.079	MEZIERES SUR COUESNON LA GATERIE	7:51
SC01.075	MEZIERES SUR COUESNON LES PETITES LANDES	7:55
SC01.012	MEZIERES SUR COUESNON TRUILLE	7:56
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	8:05
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	8:06
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

H02BASE

H02 SAUVEUR/HILAIRE/ MAT

	fréquence: LM-JV----- Transporteur: CAT-TIV	
RGP-SAUV00		
1		
RGP-SAUV0	ST SAUVEUR DES LANDES	8:30
02		
RGP-SAUV0	ST HILAIRE DES LANDES	8:40
03		
RGP-SAUV0	RGP S. SAUVEUR/S. HILAIRE/CHAPELLE	8:50
00		

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H02BASE

H02 16H40

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE A 16H30 - 1ÈRE VAGUE

SC01.702	fréquence: LM-JV----- Transporteur: CAT-TIV	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	16:40
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	16:45
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
SC01.012	MEZIERES SUR COUESNON TRUILLE	16:54
SC01.075	MEZIERES SUR COUESNON LES PETITES LANDES	16:56
SC01.079	MEZIERES SUR COUESNON LA GATERIE	17:00
SC01.087	MEZIERES SUR COUESNON LA ROUELLE	17:01
SC01.078	MEZIERES SUR COUESNON LA YAULE	17:03
SC01.03N	ST OUEN DES ALLEUX RUE DU CORBEL	17:11
SC01.03M	ST OUEN DES ALLEUX LA CROIX COLLIN	17:12
SC01.057	ST OUEN DES ALLEUX LA TROUSLARDIERE	17:20

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H02MER

H02 MATIN

Code	Description	Heure
SC01.002	fréquence: --E----- Transporteur: CAT-TIV	
SC01.057	ST OUEN DES ALLEUX LA TROUSLARDIERE	7:32
SC01.03M	ST OUEN DES ALLEUX LA CROIX COLLIN	7:40
SC01.03N	ST OUEN DES ALLEUX RUE DU CORBEL	7:41
SC01.078	MEZIERES SUR COUESNON LA YAULE	7:48
SC01.087	MEZIERES SUR COUESNON LA ROUELLE	7:49
SC01.079	MEZIERES SUR COUESNON LA GATERIE	7:51
SC01.075	MEZIERES SUR COUESNON LES PETITES LANDES	7:55
SC01.012	MEZIERES SUR COUESNON TRUILLE	7:56
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	8:06
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

H02MER

H02 SAUVEUR/HILAIRE/ MAT

Code	Description	Heure
RGP-SAUV00	fréquence: --E----- Transporteur: CAT-TIV	
1		
RGP-SAUV0	ST SAUVEUR DES LANDES	8:30
02		
RGP-SAUV0	ST HILAIRE DES LANDES	8:40
03		
RGP-SAUV0	RGP S. SAUVEUR/S. HILAIRE/CHAPELLE	8:50
00		

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H02MER

H02 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE A 12H30.

DEPART 1ÈRE VAGUE

SC01.02M	fréquence: --E-----	Transporteur: CAT-TIV	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE		12:40
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER		12:45
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE		
SC01.012	MEZIERES SUR COUESNON TRUILLE		12:54
SC01.075	MEZIERES SUR COUESNON LES PETITES LANDES		12:56
SC01.079	MEZIERES SUR COUESNON LA GATERIE		13:00
SC01.087	MEZIERES SUR COUESNON LA ROUELLE		13:01
SC01.078	MEZIERES SUR COUESNON LA YAULE		13:03
SC01.03N	ST OUEN DES ALLEUX RUE DU CORBEL		13:11
SC01.03M	ST OUEN DES ALLEUX LA CROIX COLLIN		13:12
SC01.057	ST OUEN DES ALLEUX LA TROUSLARDIERE		13:20

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H03BASE

H03 MATIN

NAVETTE LA PAILLOTTE DEPART 8H15 - LEPA LA RENCONTRE 8H25

SC01.003	fréquence: LM-JV----- Transporteur: CAT-TIV	
SC01.00T	SENS PLACE DU MARCHÉ	7:27
SC01.04B	SENS CROIX COUVERTE	7:29
SC01.103	GAHARD BOURG	7:35
SC01.015	MEZIERES SUR COUESNON LA GRETTE	7:44
SC01.097	MEZIERES SUR COUESNON CROIX DES POMMERIAUX	7:46
SC01.043	MEZIERES SUR COUESNON LES ROLLANDIERES	7:51
SC01.014	MEZIERES SUR COUESNON Z.A BELLEVUE	7:53
SC01.006	ST AUBIN DU CORMIER LA LANDE DE LA RENCONTRE	7:58
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	8:06
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	8:07
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10
0940-1.000	ST AUBIN DU CORMIER LA PAILLOTTE	8:17
0940.000	ST AUBIN DU CORMIER LEPA LA RENCONTRE	8:25

H03BASE

H03 16H40

NAVETTE LEPA LA RENCONTRE / LA PAILLOTTE.

DEPART LE SOIR SUR LA 2ÈME VAGUE

SC01.703	fréquence: LM-JV----- Transporteur: CAT-TIV	
0940.000	ST AUBIN DU CORMIER LEPA LA RENCONTRE	16:28
0940-1.000	ST AUBIN DU CORMIER LA PAILLOTTE	16:34
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	16:37
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	16:42
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
SC01.006	ST AUBIN DU CORMIER LA LANDE DE LA RENCONTRE	16:50
SC01.014	MEZIERES SUR COUESNON Z.A BELLEVUE	16:57
SC01.043	MEZIERES SUR COUESNON LES ROLLANDIERES	17:01
SC01.097	MEZIERES SUR COUESNON CROIX DES POMMERIAUX	17:06
SC01.015	MEZIERES SUR COUESNON LA GRETTE	17:07
SC01.103	GAHARD BOURG	17:21
SC01.04B	SENS CROIX COUVERTE	17:25
SC01.00T	SENS PLACE DU MARCHÉ	17:26

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H03MER

H03 MATIN

NAVETTE LA PAILLOTTE DEPART 8H15 - LEPA LA RENCONTRE 8H25

SC01.003	fréquence: --E-----	Transporteur: CAT-TIV	
SC01.00T	SENS PLACE DU MARCHÉ		7:28
SC01.04B	SENS CROIX COUVERTE		7:30
SC01.103	GAHARD BOURG		7:35
SC01.015	MEZIERES SUR COUESNON LA GRETTE		7:44
SC01.097	MEZIERES SUR COUESNON CROIX DES POMMERIAUX		7:46
SC01.043	MEZIERES SUR COUESNON LES ROLLANDIERES		7:51
SC01.014	MEZIERES SUR COUESNON Z.A BELLEVUE		7:53
SC01.006	ST AUBIN DU CORMIER LA LANDE DE LA RENCONTRE		7:58
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE		8:07
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER		
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE		8:10
0940-1.000	ST AUBIN DU CORMIER LA PAILLOTTE		8:17
0940.000	ST AUBIN DU CORMIER LEPA LA RENCONTRE		8:25

H03MER

H03 MERCREDI MIDI

NAVETTE LEPA LA RENCONTRE POUR L'ARRET DE LA PAILLOTTE.
DEPART 2ÈME VAGUE

SC01.03M	fréquence: --E-----	Transporteur: CAT-TIV	
0940.000	ST AUBIN DU CORMIER LEPA LA RENCONTRE		12:28
0940-1.000	ST AUBIN DU CORMIER LA PAILLOTTE		12:34
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE		12:37
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER		12:42
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE		
SC01.006	ST AUBIN DU CORMIER LA LANDE DE LA RENCONTRE		12:50
SC01.014	MEZIERES SUR COUESNON Z.A BELLEVUE		12:57
SC01.043	MEZIERES SUR COUESNON LES ROLLANDIERES		13:01
SC01.097	MEZIERES SUR COUESNON CROIX DES POMMERIAUX		13:06
SC01.015	MEZIERES SUR COUESNON LA GRETTE		13:07
SC01.103	GAHARD BOURG		13:21
SC01.04B	SENS CROIX COUVERTE		13:25
SC01.00T	SENS PLACE DU MARCHÉ		13:26

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H04BASE

H04 MATIN

Code	Fréquence	Transporteur	Code	Adresse	Heure
SC01.004	LM-JV-----	CAT-TIV			
SC01.04P				VAL D'IZE RUE DES ECOLES	7:28
SC01.019				LA BOUEXIERE PK RUE DE VITRE	7:43
SC01.01A				DOURDAIN RUE DU CHAMP PERIN	7:52
SC01.01D				LIVRE SUR CHANGEON BEAUDOUINAIS/BENERAIS	7:57
SC01.021				ST AUBIN DU CORMIER LE BAS BREIL BERNIER	8:01
SC01.020				ST AUBIN DU CORMIER LE HT BREIL BERNIER	8:03
0882.000				ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:17
2447.000				ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	8:18
SC01.000				ST AUBIN DU CORMIER	8:20
0039.000				ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	

H04BASE

H04 16H40

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE A 16H30 - 1ÈRE VAGUE

Code	Fréquence	Transporteur	Code	Adresse	Heure
SC01.704	LM-JV-----	CAT-TIV			
0882.000				ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	16:40
SC01.000				ST AUBIN DU CORMIER	16:43
0039.000				ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
SC01.020				ST AUBIN DU CORMIER LE HT BREIL BERNIER	16:49
SC01.021				ST AUBIN DU CORMIER LE BAS BREIL BERNIER	16:51
SC01.01D				LIVRE SUR CHANGEON BEAUDOUINAIS/BENERAIS	16:54
SC01.01A				DOURDAIN RUE DU CHAMP PERIN	17:07
SC01.019				LA BOUEXIERE PK RUE DE VITRE	17:15
SC01.04P				VAL D'IZE RUE DES ECOLES	17:43

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H04MER

H04 MATIN

Code	Destination	Heure
SC01.004	fréquence: --E----- Transporteur: CAT-TIV	
SC01.04P	VAL D'IZE RUE DES ECOLES	7:28
SC01.019	LA BOUEXIERE PK RUE DE VITRE	7:43
SC01.01A	DOURDAIN RUE DU CHAMP PERIN	7:52
SC01.01D	LIVRE SUR CHANGEON BEAUDOUINAIS/BENERAIS	7:57
SC01.021	ST AUBIN DU CORMIER LE BAS BREIL BERNIER	8:01
SC01.020	ST AUBIN DU CORMIER LE HT BREIL BERNIER	8:03
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:16
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	8:20
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	

H04MER

H04 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE A 12H30.

DEPART 1ÈRE VAGUE

Code	Destination	Heure
SC01.04M	fréquence: --E----- Transporteur: CAT-TIV	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	12:40
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	12:43
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
SC01.020	ST AUBIN DU CORMIER LE HT BREIL BERNIER	12:49
SC01.021	ST AUBIN DU CORMIER LE BAS BREIL BERNIER	12:51
SC01.01D	LIVRE SUR CHANGEON BEAUDOUINAIS/BENERAIS	12:54
SC01.01A	DOURDAIN RUE DU CHAMP PERIN	13:07
SC01.019	LA BOUEXIERE PK RUE DE VITRE	13:15
SC01.04P	VAL D'IZE RUE DES ECOLES	13:43

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H05BASE

H05 MATIN

SC01.005	fréquence: LM-JV----- Transporteur: CAT-TIV	
SC01.04N	ST AUBIN D'AUBIGNE RUE DE RENNES	7:30
SC01.04J	ERCE PRES LIFFRE AV. DE L'ILLET	7:40
SC01.044	GOSNE VERNEE	7:43
SC01.059	GOSNE LORGERAIS	7:46
SC01.048	GOSNE LA RIVIERE	7:50
SC01.016	GOSNE VILLENEUVE	7:52
SC01.099	GOSNE CENTRE	7:54
SC01.106	GOSNE BEL AIR	7:56
SC01.01O	GOSNE LA ROUSSELIERE	8:01
SC01.041	GOSNE LA PETITE LANDE	8:04
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	8:12
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	8:14
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:16

H05BASE

H05 16H40

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE A 16H30 - 1ÈRE VAGUE

SC01.705	fréquence: LM-JV----- Transporteur: CAT-TIV	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	16:40
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	16:45
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
SC01.041	GOSNE LA PETITE LANDE	16:53
SC01.01O	GOSNE LA ROUSSELIERE	16:56
SC01.016	GOSNE VILLENEUVE	16:57
SC01.099	GOSNE CENTRE	16:58
SC01.106	GOSNE BEL AIR	16:59
SC01.059	GOSNE LORGERAIS	17:04
SC01.048	GOSNE LA RIVIERE	17:07
SC01.044	GOSNE VERNEE	17:13
SC01.04J	ERCE PRES LIFFRE AV. DE L'ILLET	17:15
SC01.04N	ST AUBIN D'AUBIGNE RUE DE RENNES	17:23

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H05MER

H05 MATIN

Code	Destination	Heure
SC01.005	fréquence: --E----- Transporteur: CAT-TIV	
SC01.04N	ST AUBIN D'AUBIGNE RUE DE RENNES	7:31
SC01.04J	ERCE PRES LIFFRE AV. DE L'ILLET	7:41
SC01.044	GOSNE VERNEE	7:44
SC01.059	GOSNE LORGERAIS	7:46
SC01.048	GOSNE LA RIVIERE	7:50
SC01.016	GOSNE VILLENEUVE	7:52
SC01.099	GOSNE CENTRE	7:54
SC01.106	GOSNE BEL AIR	7:56
SC01.01O	GOSNE LA ROUSSELIERE	8:01
SC01.041	GOSNE LA PETITE LANDE	8:04
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	8:14
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:16

H05MER

H05 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE A 12H30.

DEPART 1ÈRE VAGUE

Code	Destination	Heure
SC01.05M	fréquence: --E----- Transporteur: CAT-TIV	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	12:40
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	12:45
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
SC01.041	GOSNE LA PETITE LANDE	12:53
SC01.01O	GOSNE LA ROUSSELIERE	12:56
SC01.016	GOSNE VILLENEUVE	12:57
SC01.099	GOSNE CENTRE	12:58
SC01.106	GOSNE BEL AIR	
SC01.059	GOSNE LORGERAIS	13:03
SC01.048	GOSNE LA RIVIERE	13:07
SC01.044	GOSNE VERNEE	13:12
SC01.04J	ERCE PRES LIFFRE AV. DE L'ILLET	13:15
SC01.04N	ST AUBIN D'AUBIGNE RUE DE RENNES	13:22

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H06BASE

H06 MATIN

Code	Description	Heure
SC01.006	fréquence: LM-JV----- Transporteur: HERVE	
SC01.052	LIVRE SUR CHANGEON LA GRESILLAIS	7:34
SC01.091	LIVRE SUR CHANGEON LA GOUPILIERE	7:37
SC01.022	MECE MAIRIE	7:40
SC01.025	LIVRE SUR CHANGEON LA SAUGUERETIERE	7:44
SC01.085	LIVRE SUR CHANGEON LA FAUVELAIS	7:46
SC01.028	LIVRE SUR CHANGEON CENTRE	7:49
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:00
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	8:02
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	8:05
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	

H06BASE

PB1 MATIN

Code	Description	Heure
LC.001	fréquence: LM-JV----- Transporteur: HERVE	
LC.003	MECE ECOLE NOTRE DAME DES VERTUS	8:23
LC.009	LIVRE SUR CHANGEON ECOLE NOTRE DAME	8:34
1705.000	LIVRE SUR CHANGEON ECOLE NOTRE DAME	
1661.000	LIVRE SUR CHANGEON ECOLE PUBLIQUE LES	8:35
RGP-MECE00	MECE ECOLE NOTRE DAME DES VERTUS	8:48

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H06BASE

H06 16H40

DEPART 2ÈME VAGUE

SC01.706	fréquence: LM-JV----- Transporteur: HERVE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	16:40
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	16:43
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	16:45
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
SC01.028	LIVRE SUR CHANGEON CENTRE	17:00
SC01.085	LIVRE SUR CHANGEON LA FAUVELAIS	17:03
SC01.025	LIVRE SUR CHANGEON LA SAUGUERETIERE	17:05
SC01.022	MECE MAIRIE	17:07
SC01.091	LIVRE SUR CHANGEON LA GOUPILIERE	17:09
SC01.052	LIVRE SUR CHANGEON LA GRESILLAIS	17:12

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H06MER

H06 MATIN

Code	Description	Heure
SC01.006	fréquence: --E----- Transporteur: HERVE	
SC01.052	LIVRE SUR CHANGEON LA GRESILLAIS	7:34
SC01.091	LIVRE SUR CHANGEON LA GOUPILIERE	7:37
SC01.022	MECE MAIRIE	7:40
SC01.025	LIVRE SUR CHANGEON LA SAUGUERETIERE	7:44
SC01.085	LIVRE SUR CHANGEON LA FAUVELAIS	7:46
SC01.028	LIVRE SUR CHANGEON CENTRE	7:49
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:02
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	8:05
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	

H06MER

PB1 MATIN

Code	Description	Heure
LC.001	fréquence: --E----- Transporteur: HERVE	
LC.003	MECE ECOLE NOTRE DAME DES VERTUS	7:36
LC.009	LIVRE SUR CHANGEON ECOLE NOTRE DAME	7:47
1705.000	LIVRE SUR CHANGEON ECOLE NOTRE DAME	
1661.000	LIVRE SUR CHANGEON ECOLE PUBLIQUE LES	7:48

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H06MER

H06 MERCREDI MIDI

DEPART 2ÈME VAGUE

SC01.06M	fréquence: --E-----	Transporteur: HERVE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE		12:40
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX		12:43
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER		12:45
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE		
SC01.028	LIVRE SUR CHANGEON CENTRE		12:54
SC01.085	LIVRE SUR CHANGEON LA FAUVELAIS		12:57
SC01.025	LIVRE SUR CHANGEON LA SAUGUERETIERE		12:59
SC01.022	MECE MAIRIE		13:00
SC01.091	LIVRE SUR CHANGEON LA GOUPILIERE		13:03
SC01.052	LIVRE SUR CHANGEON LA GRESILLAIS		13:06

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H07BASE

H07 MATIN

Code	Description	Heure
SC01.007	fréquence: LM-JV----- Transporteur: HERVE	
SC01.053	BILLE MAISON NEUVE MATIN	7:30
SC01.074	COMBOURTILLE HURBISE	7:37
SC01.04S	ST GEORGES DE CHESNE PL. DES TILLEULS	7:40
SC01.02P	ST GEORGES DE CHESNE CHENERUE	7:43
SC01.049	ST GEORGES DE CHESNE LA CROSLAIS	7:44
SC01.017	ST JEAN SUR COUESNON LA BASSE COTELLERAI	7:50
SC01.02U	ST JEAN SUR COUESNON LA LOUVRAIS	7:52
SC01.096	ST JEAN SUR COUESNON LA RASLIERE	7:55
SC01.018	ST JEAN SUR COUESNON LE ROCHER	7:58
SC01.051	ST AUBIN DU CORMIER VAULUISANT	7:59
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	8:06
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	8:07
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

H07BASE

H07 16H40

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC A 16H30

Code	Description	Heure
SC01.707	fréquence: LM-JV----- Transporteur: HERVE	
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	16:40
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	16:41
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	16:45
SC01.051	ST AUBIN DU CORMIER VAULUISANT	16:52
SC01.018	ST JEAN SUR COUESNON LE ROCHER	16:53
SC01.096	ST JEAN SUR COUESNON LA RASLIERE	16:56
SC01.02U	ST JEAN SUR COUESNON LA LOUVRAIS	16:59
SC01.017	ST JEAN SUR COUESNON LA BASSE COTELLERAI	17:02
SC01.049	ST GEORGES DE CHESNE LA CROSLAIS	17:11
SC01.02P	ST GEORGES DE CHESNE CHENERUE	17:13
SC01.04S	ST GEORGES DE CHESNE PL. DES TILLEULS	17:16
SC01.074	COMBOURTILLE HURBISE	17:19
SC01.045	BILLE BASSE FONDERIE SOIR	17:29

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H07MER

H07 MATIN

Code	Description	Heure
SC01.007	fréquence: --E----- Transporteur: HERVE	
SC01.053	BILLE MAISON NEUVE MATIN	7:30
SC01.074	COMBOURTILLE HURBISE	7:37
SC01.04S	ST GEORGES DE CHESNE PL. DES TILLEULS	7:40
SC01.02P	ST GEORGES DE CHESNE CHENERUE	7:43
SC01.049	ST GEORGES DE CHESNE LA CROSLAIS	7:44
SC01.017	ST JEAN SUR COUESNON LA BASSE COTELLERAI	7:50
SC01.02U	ST JEAN SUR COUESNON LA LOUVRAIS	7:52
SC01.096	ST JEAN SUR COUESNON LA RASLIERE	7:55
SC01.018	ST JEAN SUR COUESNON LE ROCHER	7:58
SC01.051	ST AUBIN DU CORMIER VAULUISANT	7:59
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	8:07
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

H07MER

H07 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC A 12H30.

Code	Description	Heure
SC01.07M	fréquence: --E----- Transporteur: HERVE	
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	12:40
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	12:45
SC01.051	ST AUBIN DU CORMIER VAULUISANT	12:52
SC01.018	ST JEAN SUR COUESNON LE ROCHER	12:53
SC01.096	ST JEAN SUR COUESNON LA RASLIERE	12:56
SC01.02U	ST JEAN SUR COUESNON LA LOUVRAIS	12:59
SC01.017	ST JEAN SUR COUESNON LA BASSE COTELLERAI	13:02
SC01.049	ST GEORGES DE CHESNE LA CROSLAIS	13:11
SC01.02P	ST GEORGES DE CHESNE CHENERUE	13:13
SC01.04S	ST GEORGES DE CHESNE PL. DES TILLEULS	13:16
SC01.074	COMBOURTILLE HURBISE	13:19
SC01.045	BILLE BASSE FONDERIE SOIR	13:29

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H08BASE

H08 MATIN

Code	Destination	Heure
SC01.008	fréquence: LM-JV----- Transporteur: HERVE	
SC01.047	LA CHAPELLE ST AUBERT LA CHAINE	7:37
SC01.033	LA CHAPELLE ST AUBERT LE CHATELET	7:42
SC01.034	VENDEL PLACE DU CALVAIRE	7:45
SC01.077	ST JEAN SUR COUESNON CENTRE	7:55
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	8:05
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	8:06
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

H08BASE

H08 16H40

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC A 16H30

Code	Destination	Heure
SC01.708	fréquence: LM-JV----- Transporteur: HERVE	
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	16:40
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	16:45
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	16:50
SC01.077	ST JEAN SUR COUESNON CENTRE	16:58
SC01.034	VENDEL PLACE DU CALVAIRE	17:12
SC01.033	LA CHAPELLE ST AUBERT LE CHATELET	17:13
SC01.047	LA CHAPELLE ST AUBERT LA CHAINE	17:18

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H08BASE

F05 18H15

FO01.805	fréquence: LM-JV----- Transporteur: HERVE	
FO01.000	FOUGERES GARE ROUTIERE	18:15
FO01.02G	JAVENE ORIE	18:34
FO01.328	BILLE ABS DES BASSES VIEILLERIES	18:42
FO01.264	BILLE LEUTIERE CALVAIRE	18:46
FO01.02T	BILLE	18:50
FO01.09B	COMBOURTILLE ROUSSIÈRE	18:58
FO01.079	COMBOURTILLE RUE DE L'ETHAL	19:00
FO01.099	ST CHRISTOPHE DES BOIS RTE DE FOUGERES	19:04
FO01.0AB	VAL D'IZE LA BOURGONNIÈRE	19:10
FO01.139	VAL D'IZE RUE DES ECOLES	19:13

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H08MER

H08 MATIN

SC01.008	fréquence: --E-----	Transporteur: HERVE	
SC01.047	LA CHAPELLE ST AUBERT LA CHAINE		7:37
SC01.033	LA CHAPELLE ST AUBERT LE CHATELET		7:42
SC01.034	VENDEL PLACE DU CALVAIRE		7:45
SC01.077	ST JEAN SUR COUESNON CENTRE		7:55
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE		8:06
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER		
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE		8:10

H08MER

H08 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC A 12H30.

SC01.08M	fréquence: --E-----	Transporteur: HERVE	
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX		12:40
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER		
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE		
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE		12:45
SC01.077	ST JEAN SUR COUESNON CENTRE		12:53
SC01.034	VENDEL PLACE DU CALVAIRE		13:07
SC01.033	LA CHAPELLE ST AUBERT LE CHATELET		13:09
SC01.047	LA CHAPELLE ST AUBERT LA CHAINE		13:13

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H09BASE

H09 MATIN

SC01.009	fréquence: LM-JV----- Transporteur: CAT-TIV	
SC01.089	MECE LA NOUETTE	7:20
SC01.03Y	MECE LA SALFRIERE	7:25
SC01.009	MECE LE REUVRE	7:30
SC01.090	MECE LA LANDE DE MECE	7:35
SC01.040	LIVRE SUR CHANGEON LA CLOTIERE	7:40
SC01.046	LIVRE SUR CHANGEON LA PETITE CHEVELAIS	7:42
SC01.029	LIVRE SUR CHANGEON RES. PERSONNES AGEES	7:48
SC01.03H	LIVRE SUR CHANGEON LES GENETS	7:51
SC01.03G	LIVRE SUR CHANGEON LA CHEVALERIE	7:52
SC01.03F	LIVRE SUR CHANGEON LA MAISON NEUVE	7:54
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	8:02
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	8:03
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:06
1960-1.000	ST-AUBIN-DU-CORMIER PAILLOTTE/ J.B. LE	8:13
1960.000	ST AUBIN DU CORMIER LYCEE J.B. LE	8:18

H09BASE

H09 16H40

NAVETTE ECOLE PRIMAIRE ALIX DE BRETAGNE A 16H30.

SC01.709	fréquence: LM-JV----- Transporteur: CAT-TIV	
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	16:40
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	16:45
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	16:50
SC01.03F	LIVRE SUR CHANGEON LA MAISON NEUVE	16:58
SC01.03G	LIVRE SUR CHANGEON LA CHEVALERIE	16:59
SC01.03H	LIVRE SUR CHANGEON LES GENETS	17:00
SC01.029	LIVRE SUR CHANGEON RES. PERSONNES AGEES	17:02
SC01.046	LIVRE SUR CHANGEON LA PETITE CHEVELAIS	17:06
SC01.040	LIVRE SUR CHANGEON LA CLOTIERE	17:07
SC01.090	MECE LA LANDE DE MECE	17:10
SC01.009	MECE LE REUVRE	17:14
SC01.03Y	MECE LA SALFRIERE	17:20
SC01.089	MECE LA NOUETTE	17:26

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H09MER

H09 MATIN

Code	Destination	Heure
SC01.009	fréquence: --E----- Transporteur: CAT-TIV	
SC01.089	MECE LA NOUETTE	7:20
SC01.03Y	MECE LA SALFRIERE	7:25
SC01.009	MECE LE REUVRE	7:30
SC01.090	MECE LA LANDE DE MECE	7:35
SC01.040	LIVRE SUR CHANGEON LA CLOTIERE	7:40
SC01.046	LIVRE SUR CHANGEON LA PETITE CHEVELAIS	7:42
SC01.029	LIVRE SUR CHANGEON RES. PERSONNES AGEES	7:48
SC01.03H	LIVRE SUR CHANGEON LES GENETS	7:51
SC01.03G	LIVRE SUR CHANGEON LA CHEVALERIE	7:52
SC01.03F	LIVRE SUR CHANGEON LA MAISON NEUVE	7:54
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	8:01
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:03
1960-1.000	ST-AUBIN-DU-CORMIER PAILLOTTE/ J.B. LE	8:07
1960.000	ST AUBIN DU CORMIER LYCEE J.B. LE	8:10

H09MER

H09 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC A 12H30.

Code	Destination	Heure
SC01.09M	fréquence: --E----- Transporteur: CAT-TIV	
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	12:40
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	12:45
SC01.03F	LIVRE SUR CHANGEON LA MAISON NEUVE	12:53
SC01.03G	LIVRE SUR CHANGEON LA CHEVALERIE	12:55
SC01.03H	LIVRE SUR CHANGEON LES GENETS	12:56
SC01.029	LIVRE SUR CHANGEON RES. PERSONNES AGEES	12:57
SC01.046	LIVRE SUR CHANGEON LA PETITE CHEVELAIS	13:01
SC01.040	LIVRE SUR CHANGEON LA CLOTIERE	13:02
SC01.090	MECE LA LANDE DE MECE	13:05
SC01.009	MECE LE REUVRE	13:09
SC01.03Y	MECE LA SALFRIERE	13:17
SC01.089	MECE LA NOUETTE	13:22

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H10BASE

H10 MATIN

SC01.010	fréquence: LM-JV----- Transporteur: CAT-TIV	
SC01.037	ST HILAIRE DES LANDES LA MAISON NEUVE	7:35
SC01.03L	ST OUEN DES ALLEUX LE LORIER	7:38
SC01.031	ST OUEN DES ALLEUX LE HIL	7:40
SC01.065	ST OUEN DES ALLEUX LA HUNELAIS	7:45
SC01.00K	ST OUEN DES ALLEUX LE ROCHER POIRIER	7:47
SC01.00H	MEZIERES SUR COUESNON CENTRE	7:51
SC01.081	ST JEAN SUR COUESNON LE BAS MONCHEVRON	7:57
SC01.095	ST JEAN SUR COUESNON LA BOULAIS DES	7:59
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	8:06
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

H10BASE

H10 16H40

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE A 16H30 - DEPART 1ÈRE VAGUE

SC01.710	fréquence: LM-JV----- Transporteur: CAT-TIV	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	16:40
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	16:45
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
SC01.095	ST JEAN SUR COUESNON LA BOULAIS DES	17:00
SC01.081	ST JEAN SUR COUESNON LE BAS MONCHEVRON	17:02
SC01.00H	MEZIERES SUR COUESNON CENTRE	17:14
SC01.00K	ST OUEN DES ALLEUX LE ROCHER POIRIER	17:18
SC01.065	ST OUEN DES ALLEUX LA HUNELAIS	17:19
SC01.031	ST OUEN DES ALLEUX LE HIL	17:24
SC01.03L	ST OUEN DES ALLEUX LE LORIER	17:28
SC01.04W	ST OUEN DES ALLEUX LA SAIGEAIS (RETOUR)	17:30

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H10MER

H10 MATIN

SC01.010	fréquence: --E-----	Transporteur: CAT-TIV	
SC01.037	ST HILAIRE DES LANDES LA MAISON NEUVE	7:35	
SC01.03L	ST OUEN DES ALLEUX LE LORIER	7:38	
SC01.031	ST OUEN DES ALLEUX LE HIL	7:40	
SC01.065	ST OUEN DES ALLEUX LA HUNELAIS	7:45	
SC01.00K	ST OUEN DES ALLEUX LE ROCHER POIRIER	7:47	
SC01.00H	MEZIERES SUR COUESNON CENTRE	7:51	
SC01.081	ST JEAN SUR COUESNON LE BAS MONCHEVRON	7:57	
SC01.095	ST JEAN SUR COUESNON LA BOULAIS DES	7:59	
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	8:06	
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER		
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10	

H10MER

H10 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE A 12H30.

DEPART 1ÈRE VAGUE

SC01.10M	fréquence: --E-----	Transporteur: CAT-TIV	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	12:40	
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	12:45	
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE		
SC01.095	ST JEAN SUR COUESNON LA BOULAIS DES	13:00	
SC01.081	ST JEAN SUR COUESNON LE BAS MONCHEVRON	13:02	
SC01.00H	MEZIERES SUR COUESNON CENTRE	13:14	
SC01.00K	ST OUEN DES ALLEUX LE ROCHER POIRIER	13:18	
SC01.065	ST OUEN DES ALLEUX LA HUNELAIS	13:19	
SC01.031	ST OUEN DES ALLEUX LE HIL	13:24	
SC01.03L	ST OUEN DES ALLEUX LE LORIER	13:28	
SC01.04W	ST OUEN DES ALLEUX LA SAIGEAIS (RETOUR)	13:30	

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H11BASE

H11 MATIN

SC01.011	fréquence: LM-JV----- Transporteur: CREPEL	
SC01.035	ST MARC SUR COUESNON LA FRANGEOLIERE	7:39
SC01.038	ST MARC SUR COUESNON LA VILAUNE	7:42
SC01.104	ST MARC SUR COUESNON EGLISE	7:46
SC01.024	ST JEAN SUR COUESNON CENTRE	7:52
SC01.032	ST JEAN SUR COUESNON LA JUHELLERIE	7:55
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	8:05
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	8:06
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

H11BASE

H11 16H40

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC A 16H30.

SC01.711	fréquence: LM-JV----- Transporteur: CREPEL	
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	16:40
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	16:45
SC01.032	ST JEAN SUR COUESNON LA JUHELLERIE	16:50
SC01.024	ST JEAN SUR COUESNON CENTRE	16:52
SC01.042	ST MARC SUR COUESNON SALLE DES FETES	16:57
SC01.038	ST MARC SUR COUESNON LA VILAUNE	17:01
SC01.035	ST MARC SUR COUESNON LA FRANGEOLIERE	17:04

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H11MER

H11 MATIN

SC01.011	fréquence: --E-----	Transporteur: CREPEL	
SC01.035	ST MARC SUR COUESNON LA FRANGEOLIERE		7:39
SC01.038	ST MARC SUR COUESNON LA VILAUNE		7:42
SC01.104	ST MARC SUR COUESNON EGLISE		7:46
SC01.024	ST JEAN SUR COUESNON CENTRE		7:52
SC01.032	ST JEAN SUR COUESNON LA JUHELLERIE		7:55
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER		8:06
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE		
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE		8:10

H11MER

H11 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC A 12H30.

SC01.11M	fréquence: --E-----	Transporteur: CREPEL	
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER		12:40
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE		12:45
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE		12:50
SC01.032	ST JEAN SUR COUESNON LA JUHELLERIE		12:55
SC01.024	ST JEAN SUR COUESNON CENTRE		12:57
SC01.042	ST MARC SUR COUESNON SALLE DES FETES		13:02
SC01.038	ST MARC SUR COUESNON LA VILAUNE		13:06
SC01.035	ST MARC SUR COUESNON LA FRANGEOLIERE		13:09

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H12BASE

H12 MATIN

SC01.012	fréquence: LM-JV----- Transporteur: CAT-TIV	
SC01.109	LIVRE SUR CHANGEON LA HEURTERIE	7:35
SC01.04F	LIVRE SUR CHANGEON LA TRULAIS (CE 287)	7:38
SC01.03A	LIVRE SUR CHANGEON VILLENEUVE	7:42
SC01.039	LIVRE SUR CHANGEON LE COQUART	7:43
SC01.02B	LIVRE SUR CHANGEON LE HOUSSAY	7:45
SC01.030	GOSNE LA HUBERTAIS	7:49
SC01.01I	GOSNE LE MESNIL MONTANT	7:50
SC01.108	GOSNE FORGETTE	7:52
SC01.027	GOSNE GRABUISSON	7:56
SC01.01V	ST AUBIN DU CORMIER LA LISENDERIE	7:58
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	8:05
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	8:06
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

H12BASE

H12 16H40

MISE EN PLACE AU COLLEGE STE ANNE A 16H30 - 2ÈME VAGUE

SC01.712	fréquence: LM-JV----- Transporteur: CAT-TIV	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	16:40
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	16:45
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
SC01.01V	ST AUBIN DU CORMIER LA LISENDERIE	16:49
SC01.013	GOSNE GRABUISSON	16:51
SC01.108	GOSNE FORGETTE	16:52
SC01.01I	GOSNE LE MESNIL MONTANT	
SC01.030	GOSNE LA HUBERTAIS	16:53
SC01.02B	LIVRE SUR CHANGEON LE HOUSSAY	16:58
SC01.109	LIVRE SUR CHANGEON LA HEURTERIE	17:02
SC01.04F	LIVRE SUR CHANGEON LA TRULAIS (CE 287)	17:07
SC01.03A	LIVRE SUR CHANGEON VILLENEUVE	17:10
SC01.039	LIVRE SUR CHANGEON LE COQUART	17:11

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H12MER

H12 MATIN

SC01.012	fréquence: --E-----	Transporteur: CAT-TIV	
SC01.109	LIVRE SUR CHANGEON LA HEURTERIE		7:35
SC01.04F	LIVRE SUR CHANGEON LA TRULAIS (CE 287)		7:38
SC01.03A	LIVRE SUR CHANGEON VILLENEUVE		7:42
SC01.039	LIVRE SUR CHANGEON LE COQUART		7:43
SC01.02B	LIVRE SUR CHANGEON LE HOUSSAY		7:45
SC01.030	GOSNE LA HUBERTAIS		7:49
SC01.011	GOSNE LE MESNIL MONTANT		7:50
SC01.108	GOSNE FORGETTE		7:52
SC01.027	GOSNE GRABUISSON		7:56
SC01.01V	ST AUBIN DU CORMIER LA LISENDERIE		7:58
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER		8:06
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE		
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE		8:10

H12MER

H12 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE STE ANNE A 12H30.

DEPART 2ÈME VAGUE

SC01.12M	fréquence: --E-----	Transporteur: CAT-TIV	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE		12:40
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX		12:42
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER		12:45
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE		
SC01.01V	ST AUBIN DU CORMIER LA LISENDERIE		12:49
SC01.013	GOSNE GRABUISSON		12:51
SC01.108	GOSNE FORGETTE		12:52
SC01.011	GOSNE LE MESNIL MONTANT		
SC01.030	GOSNE LA HUBERTAIS		12:53
SC01.02B	LIVRE SUR CHANGEON LE HOUSSAY		12:59
SC01.109	LIVRE SUR CHANGEON LA HEURTERIE		13:03
SC01.04F	LIVRE SUR CHANGEON LA TRULAIS (CE 287)		13:07
SC01.03A	LIVRE SUR CHANGEON VILLENEUVE		13:11
SC01.039	LIVRE SUR CHANGEON LE COQUART		

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H13BASE

H13 MATIN

Code	Destination	Heure
SC01.013	fréquence: LM-JV----- Transporteur: CREPEL	
SC01.003	ST CHRISTOPHE DE VALAINS LES BASSES COURS	7:32
SC01.058	ST OUEN DES ALLEUX LA RIVIERE	7:38
SC01.007	ST OUEN DES ALLEUX LA TISONNAIS	7:40
SC01.026	ST OUEN DES ALLEUX MELLERAY	7:43
SC01.110	ST OUEN DES ALLEUX PL. DE L'EGLISE	7:46
SC01.03P	ST OUEN DES ALLEUX RUE DE L'ETANG	7:50
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	8:05
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	8:06
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

H13BASE

H13 16H40

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC A 16H30

Code	Destination	Heure
SC01.713	fréquence: LM-JV----- Transporteur: CREPEL	
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	16:40
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	16:45
SC01.03P	ST OUEN DES ALLEUX RUE DE L'ETANG	17:10
SC01.110	ST OUEN DES ALLEUX PL. DE L'EGLISE	
SC01.026	ST OUEN DES ALLEUX MELLERAY	17:14
SC01.007	ST OUEN DES ALLEUX LA TISONNAIS	17:16
SC01.058	ST OUEN DES ALLEUX LA RIVIERE	17:18
SC01.003	ST CHRISTOPHE DE VALAINS LES BASSES COURS	17:23

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H13MER

H13 MATIN

Code	Destination	Heure
SC01.013	fréquence: --E----- Transporteur: CREPEL	
SC01.003	ST CHRISTOPHE DE VALAINS LES BASSES COURS	7:32
SC01.058	ST OUEN DES ALLEUX LA RIVIERE	7:38
SC01.007	ST OUEN DES ALLEUX LA TISONNAIS	7:40
SC01.026	ST OUEN DES ALLEUX MELLERAY	7:43
SC01.110	ST OUEN DES ALLEUX PL. DE L'EGLISE	7:50
SC01.03P	ST OUEN DES ALLEUX RUE DE L'ETANG	8:05
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	8:06
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

H13MER

H13 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC A 16H30.

Code	Destination	Heure
SC01.13M	fréquence: --E----- Transporteur: CREPEL	
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	12:40
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	12:45
SC01.03P	ST OUEN DES ALLEUX RUE DE L'ETANG	13:10
SC01.110	ST OUEN DES ALLEUX PL. DE L'EGLISE	
SC01.026	ST OUEN DES ALLEUX MELLERAY	13:14
SC01.007	ST OUEN DES ALLEUX LA TISONNAIS	13:16
SC01.058	ST OUEN DES ALLEUX LA RIVIERE	13:18
SC01.003	ST CHRISTOPHE DE VALAINS LES BASSES COURS	13:23

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale